REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTLAUR

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15

- en exercice : 15

- qui ont pris part à la délibération :13

Date de la convocation : 02/04/2015

Date d'affichage:

Séance du 10 avril 2015 L'an deux mille quinze Et le dix avril à 21 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

<u>Etaient présents</u>: ALINAT Elodie, BERNAT Laurent,, CADENET Patrick, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DOMENGE Philippe, FAVRE Sandrine, , LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, ROUSSET Jean-François, ROUX Naudy <u>Absent(e)(s) excusé(e)(s)</u>: BOUDOU-THERON Adeline et GUIRAUD Vivien

Secrétaire de séance : ALINAT Elodie

Objet de la délibération n°18-2015

Vote du Budget primitif – C.C.A.S. - Exercice 2015

Madame RAMONDENC Viviane, adjoint aux finances, présente les propositions budgétaires pour l'exercice 2015 du C.C.A.S. préparées par Monsieur le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

✓ Adopte le budget primitif –C.C.A.S pour l'exercice 2015 qui s'équilibre de la façon suivante :

- en section de fonctionnement :	dépenses	2 746,00 €
	recettes	2 746,00 €

Vote des conseillers municipaux :

Pour: 13 Contre: 0 Absentions: 0

✓ Le budget primitif – C.C.A.S pour l'exercice 2015 est annexé à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Suivent au registre les signatures des membres présents, Pour copie conforme.

Le Maire Patrick RIVEMALE